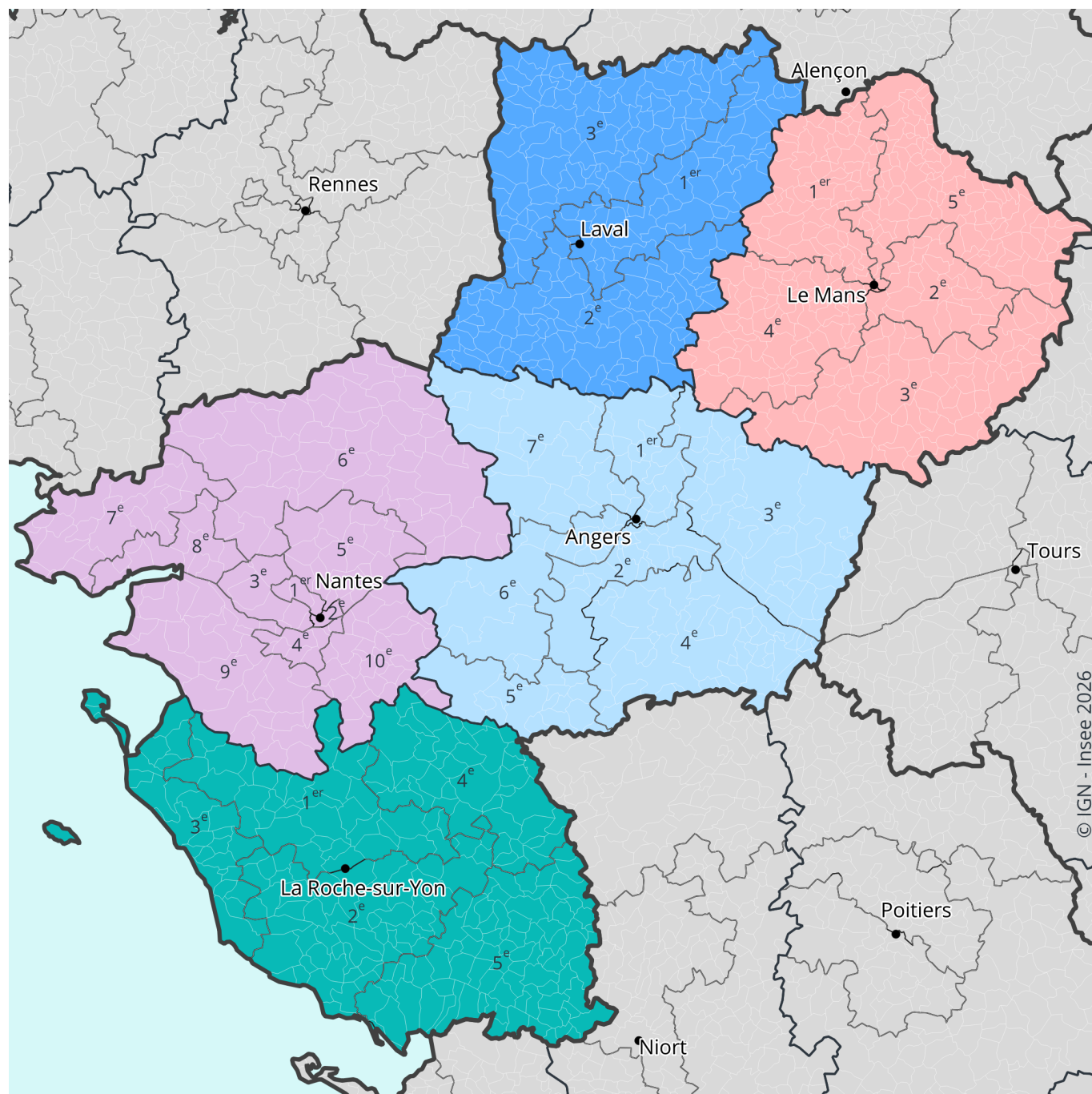


Circonscriptions législatives

► Circonscriptions législatives en vigueur depuis 2012



Note : Géographie au 1^{er} janvier 2025.

La région des Pays de la Loire comporte 30 circonscriptions législatives : 10 en Loire-Atlantique, 7 en Maine-et-Loire, 5 dans la Sarthe, 5 en Vendée et 3 en Mayenne. Les circonscriptions législatives sont le cadre territorial d'élection de chaque député à l'Assemblée nationale. Les députés sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable (sauf dissolution de la législature).

Les limites des circonscriptions sont révisées régulièrement en fonction de l'évolution démographique ; celles présentées ici sont en vigueur depuis les élections législatives de 2012. La circonscription législative est désignée par un numéro d'ordre à l'intérieur de chaque département. Par exemple, Fontenay-le-Comte est dans la 5^e circonscription législative de Vendée.

Certaines circonscriptions ont un contour infracommunal. Par exemple, les 1^{er} et 2^e circonscriptions de Mayenne se partagent la commune de Laval. ●

► Référence

- « Portraits des circonscriptions législatives – Indicateurs économiques et sociodémographiques », Insee, mai 2022.